

**FORMATION INITIALE 5 JOURS (35 H)**  
**LES MEMBRES ELUS DU COMITE SOCIAL ECONOMIQUE  
(CSE), DE LA COMMISSION SANTE, SECURITE ET  
CONDITIONS DE TRAVAIL (CSSCT)  
ACTEURS DE LA PREVENTION**

(version 1er mars 2022)

**Pré-requis :** aucun, formation adaptée aux secteurs d'activités et profils des participants, avec RV préalable pour ajuster le programme en fonction des besoins

### Objectifs

**A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de**

- ☞ Restituer le fonctionnement, les moyens d'actions et principales attributions du CSE en matière de prévention de la Santé, Sécurité et des Conditions de Travail (SSCT)
- ☞ Situer les rôles, droits et devoirs des acteurs internes et externes de la SSCT et co-construire avec chacun d'eux
- ☞ Identifier les enjeux et modalités d'une démarche de prévention adaptée à son activité
- ☞ Intégrer le cadre juridique de la prévention des risques professionnels
- ☞ Se positionner comme un acteur pro-actif de la gestion et prévention des risques professionnels

### Public

- ☞ Membres élus du CSE et/ou de la CSSCT : 1<sup>er</sup> mandat
- ☞ Direction , professionnels RH, managers
- ☞ Possibilité de « formations communes » Direction - CSE

### Méthodes mobilisées

- ☞ Selon le process « Appel, Apport, Ancrage »
- ☞ 80% cas pratiques (*ateliers, vidéos, quizz, ludopédagogie, jeux de rôles, supports INTEFP...*) - 20% apports théoriques ; des échanges autour de situations rencontrées par les participants avec leurs propres supports s'ils le souhaitent (*DUER, par exemple, avec intervention possible d'acteurs RH et HSE de l'entreprise pour présenter leurs démarche et outils*) ; exploitation de vidéos INRS/ANACT et autres adaptées aux secteurs d'activité concernés
- ☞ Une actualisation temps réel de la formation en fonction de l'actualité (ex : *législation, situation sanitaire*)



**Modalités d'évaluation :** évaluation des acquis en début et fin de formation (*quizz de positionnement*), et tout au long de la formation (*QCM, jeux , mises en situation avant apports*)

## Modalités, délais d'accès et tarifs

- ☞ Nos formations étant réalisées sur-mesure, nous programmerons les dates en fonction de vos contraintes et de nos disponibilités et vous adresserons un devis après étude de vos besoins
- ☞ Nous consulter pour toute question relative à l'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap pour envisager les possibilités d'adaptation

**Nos références :** plus de 200p formées/an (élus du CSE/CSSCT, équipes RH, managers)

## Programme

### 1ère Partie : LE COMITE SOCIAL ECONOMIQUE (CSE), MODALITES DE FONCTIONNEMENT EN MATIERE DE SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)

- ☞ La posture généraliste des membres du CSE
- ☞ Mise en place, composition et modalités de fonctionnement du CSE, en synthèse : moyens, réunions, avis, heures de délégation, déplacements, formation, missions, droits, obligations, protection, délit d'entrave

### 2ème Partie : LES ACTEURS DU DIALOGUE SOCIAL ET DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- ☞ **Internes :** Direction, DRH-HSE, Salarié référent, SST, IPRP, Manager, Salarié, CSE, CSSCT, Représentant de proximité, Référent Harcèlement et Agissements Sexistes
- ☞ **Externes :** Service de Prévention de la Santé au Travail (SPST), Médecine du Travail et Praticien, Agent de Prévention de la CARSAT, Inspection du Travail

### 3ème Partie : LES ENJEUX D'UNE DEMARCHE DE PREVENTION SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)

- ☞ Chiffres clefs
- ☞ Apports et impacts de la Loi Santé au Travail du 2 août 2021

### 4ème Partie : LE CADRE JURIDIQUE

- ☞ Droits et devoirs de l'employeur (*l'obligation de sécurité et de prévention de la Santé et Sécurité au Travail*), du collaborateur
- ☞ Les intervenants extérieurs
- ☞ Les 9 principes de prévention
- ☞ Les 3 niveaux d'actions

### 5ème Partie : MISSIONS ET PREROGATIVES DU CSE DANS LE CHAMP DE LA SANTE, SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)

- ☞ Les missions et consultations du CSE en matière de SSCT
- ☞ Les visites du CSE
- ☞ Les enquêtes en cas d'accidents du travail ou de maladie professionnelle : définitions, distinguo dangers-risques, analyse d'accidents (*différence entre « faits et opinions », pratique de « l'arbre des causes »*), proposition d'actions de prévention
- ☞ Les droits d'alerte du CSE en matière de SSCT
- ☞ Les règles de recours à l'expertise du CSE

## 6ème Partie : LA DEMARCHE DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- ☞ Principes et expérimentation d'une démarche pro-active d'évaluation des risques professionnels à partir des métiers de sa structure
- ☞ Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUER) : finalité, fonctionnement et mise en perspective avec celui de son activité
- ☞ Point sur la « Pénibilité au Travail » - Le C2P
- ☞ La Qualité de Vie au Travail (QVT) et Prévention des Risques Psychosociaux (RPS) : état des lieux, de la QVT à la QVTC, définitions clefs (*facteurs RPS, stress, burn-out, harcèlement moral/sexuel, agissements sexistes*), mise en place d'une démarche d'évaluation factuelle et de prévention effective des RPS (*expérimentation de la grille INRS des facteurs RPS, support des études et outils de l'ANACT, de la CARSAT, et d'une démarche globale 2.0 de diagnostic et plans d'action Wellscan développée par le Dr Denis Lamboley avec Paris V*)

## 7ème Partie : LES FONDAMENTAUX D'UN DIALOGUE SOCIAL EFFICACE

- ☞ Une approche en mode projet des sujets traités
- ☞ Les fondamentaux d'une communication réussie et efficace
- ☞ Sensibilisation à la négociation collective

### Nos certifications

- ☞ MBTI Niveaux I et II, Praticien PNL, Wellscan (*démarche 2.0 d'évaluation de la QVT et prévention des RPS*)
- ☞ Référencement INTEFP (*Institut National du Travail de l'Emploi et de la Formation*) au « Formations communes au Dialogue social »

